

Focus :

Travail des femmes,
autonomie et normes
sociales



© Ray Witlin / World Bank

Focus :

Travail des femmes, autonomie et normes sociales

Depuis les années 90, l'autonomisation des femmes (en anglais « *women empowerment* »), définie par la Banque Mondiale comme « le processus de renforcement de la capacité des [femmes] à faire des choix volontaires et à transformer ces choix en actions et en résultats » (Aslop et al., 2006) est devenu un objectif de développement à part entière¹. L'objectif de développement du millénaire numéro 3, par exemple, s'intitule « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ».

Un des leviers souvent cité de l'autonomisation des femmes est l'amélioration de leur accès au marché du travail. En effet, avoir un travail permet de diminuer la dépendance vis-à-vis de son conjoint via le revenu généré indépendamment. Ce lien positif entre travail et autonomie est d'ailleurs souvent observé dans les données en coupe, sans que l'on puisse pour autant en tirer des conclusions « causales », c'est-à-dire que l'on puisse en conclure que plus de travail génère plus d'autonomie. En effet, d'autres facteurs, observés ou inobservés, peuvent être à la source de cette relation. L'éducation, par exemple, est dans certains contextes un de ces facteurs, un niveau d'éducation plus élevé pouvant être lié dans certains pays à une plus forte participation au marché du travail des femmes et à une plus grande autonomie.

Même si cette difficulté à identifier une relation causale entre travail des femmes et autonomie peut être levée en utilisant des outils économétriques adéquats², il est aussi important de replacer le travail des femmes dans un contexte social. Dans certains pays, le travail des femmes est mal vu, pour une diversité de raisons. En Allemagne par exemple, le terme de « Rabenmutter », qui se traduit « mère corbeau », est un terme péjoratif associé à une femme avec des enfants en bas âge qui travaille (voir la [page wikipedia sur le sujet](#)), celle-ci étant perçue comme mettant ses intérêts personnels (sa carrière, son indépendance, etc...) avant les intérêts de ses enfants (être avec leur mère).

¹Voir l'article « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement dans la revue Tiers-Monde de Anne-Emmanuelle Calvès pour une perspective historique et critique du terme « *empowerment* » et de son usage dans le contexte du développement.

²Voir par exemple Anderson et Eswaran (2009) qui étudient le lien entre autonomisation et travail des femmes au Bangladesh.

Dans un article publié dans *Economica* en 2023, coécrit avec Catherine Bros (Université de Tours) et François Maniquet (CORE, Université Catholique de Louvain, Belgique)³, nous réfléchissons au rôle que peuvent jouer les normes sociales dans le lien entre travail des femmes et autonomie dans le contexte indien. Nous nous intéressons à une dimension spécifique de l'autonomie, la capacité à participer aux décisions du ménage. Le contexte indien est particulièrement intéressant, puisque la participation des femmes est restée très basse et stable depuis les années 80, malgré une diminution de la fécondité, et une augmentation du revenu des ménages et du niveau d'éducation des femmes (Klasen & Pieters, 2015). Le rôle des normes sociales dans la participation au marché du travail des femmes a déjà été beaucoup discuté dans le contexte indien (Dean & Jayachandran, 2019, Fiel et al., 2021), et hors du contexte indien (voir l'excellente revue de littérature de Jayachandran, 2021). Mais leur rôle dans le lien entre travail de femmes et autonomie n'a été exploré, avant notre article, que via la notion de « *backlash* », terme (mal) traduit par l'expression « retour de bâton », c'est-à-dire une réaction violente en réponse à un comportement donné (Krishnan et al., 2010; Heath, 2014; Bhalotra et al., 2021).

Dans notre article « Female labour, status and decision power », nous étudions comment varie le pouvoir de décision intra-ménage des femmes quand leur offre de travail change. Nous considérons la marge extensive du travail (les femmes rentrent ou sortent du marché du travail) et la marge intensive (elles augmentent ou diminuent leur temps de travail), et cinq pouvoirs de décision différents. Des décisions de « routine » sur lesquelles nous nous attendons à peu de variation, puisque ce sont des prérogatives traditionnellement réservées aux femmes en Inde : que cuisiner au quotidien, et que faire si un des enfants est malade ; et des décisions « plus importantes » qui concernent les grosses dépenses, la fécondité du ménage, et le mariage des enfants. Notre analyse repose sur les deux vagues du panel du *India Human Development Survey* (IHDS) représentatif au niveau de l'Inde, conduites en 2005-2006 et 2011-2012 sur plus de 40 000 ménages. L'utilisation de la structure de panel de ces données nous permet d'exclure tous les facteurs fixes dans le temps qui pourraient être des facteurs confondants de la relation entre travail des femmes et autonomie.

³Bros, C., Gille, V., & Maniquet, F. (2023). Female labour, status and decision power. *Economica*, 90(358), 453-476.

Notre analyse économétrique souligne que, de manière contre-intuitive, quand une femme *augmente* son offre de travail d'une vague à l'autre, son pouvoir de décision au sein du ménage *diminue*, en moyenne. Nous montrons, via un modèle théorique de « marchandage intra-ménage » (*intra-household bargaining model*) que cette relation négative entre travail des femmes et pouvoir de décision peut être liée à l'existence de normes sociales par rapport au travail des femmes. Dans le contexte indien, le conjoint d'une femme qui travaille est mal perçu par son environnement, puisqu'il est considéré comme n'étant pas en capacité de subvenir seul aux besoins de sa famille (Bernhardt et al., 2018). Cette perception négative du conjoint génère un coût (non-matériel), qui doit être compensé au sein du ménage, pour compenser la perte d'utilité du conjoint. Dans notre modèle, cette compensation se fait par le biais du pouvoir de décision, aussi facteur d'utilité. En d'autres termes, une femme qui travaille plus perd en pouvoir de décision au sein de son ménage, ce qui permet de compenser la perte d'utilité de son mari liée à la diminution de son statut social.

Ce mécanisme théorique a deux implications que nous validons empiriquement. Premièrement, la relation négative entre pouvoir de décision et travail des femmes est plus forte dans les endroits où le coût de la norme sociale est plus élevé. Bien qu'il n'existe pas d'enquête ménage ayant mesuré la prévalence de cette norme en fonction de la géographie ou du statut socio-économique des ménages, nous faisons l'hypothèse que le coût est plus élevé à la campagne que dans les villes, d'une part parce que le comportement des individus est plus facilement observable dans le milieu rural que dans le milieu urbain, et d'autre part parce que les milieux ruraux ont tendance à être plus conservateurs que les milieux urbains. Et effectivement, nous montrons que la relation négative que nous observons existe uniquement en milieu rural. Deuxièmement, la relation entre travail des femmes et pouvoir de décision est « plus » négative quand le travail que la femme effectue lui procure du statut. En effet, elle gagne en utilité via le statut que son travail lui procure, tandis que son conjoint perd en utilité puisque son statut diminue. Le fait qu'elle travaille doit donc être en quelque sorte doublement compensé en termes de pouvoir de décision. Et effectivement les données montrent que cette relation négative n'existe pas pour les ménages dont la femme travaille comme travailleur agricole, cette occupation n'apportant pas de statut.

Notre article remet donc en cause la vision commune qui associe le travail des femmes à une autonomie accrue. Le contexte, et notamment les

normes sociales existantes doivent être pris en considération dans toute politique publique qui viserait à augmenter l'autonomie des femmes ou leur participation au marché du travail. Un élément important à noter cependant est que la perte de pouvoir de décision n'est pas forcément synonyme de perte d'utilité pour les femmes. En effet, la perte d'utilité liée à la perte d'autonomie de la femme ne vient pas forcément compenser son gain d'utilité lié à sa participation au marché du travail.

Véronique Gille*

*DIAL, LEDa, CNRS, IRD, Université Paris-Dauphine, Université PSL, 75016 Paris, France.

Références bibliographiques

Anderson, S., & Eswaran, M. (2009). What determines female autonomy? Evidence from Bangladesh. *Journal of Development economics*, 90(2), 179-191.

Aslop, R., Bertelsen, M. & Holland, J. (2006). *Empowerment in practice: From analysis to implementation*. Washington, DC: World Bank.

Bernhardt, A., Field, E., Pande, R., Rigol, N., Schaner, S. & Troyer-Moore, C. (2018). Male social status and women's work. *AEA Papers and Proceedings*, 108, 363–7.

Bhalotra, S., Kambhampati, U., Rawlings, S. & Siddique, Z. (2021). Intimate partner violence: the influence of job opportunities for men and women. *World Bank Economic Review*, 35(2), 461–79.

Bros, C., Gille, V., & Maniquet, F. (2023). Female labour, status and decision power. *Economica*, 90(358), 453-476.

Calvès, A. (2009). « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 200, 735-749.

Dean, J. T. & Jayachandran, S. (2019). Changing family attitudes to promote female employment. *AEA Papers and Proceedings*, 109, 138–42.

Field, E., Pande, R., Rigol, N., Schaner, S. & Troyer-Moore, C. (2021). On her own account: how strengthening women's financial control impacts labor supply and gender norms. *American Economic Review*, 111(7), 2342–75.

Heath, R. & Tan, X. (2020). Intrahousehold bargaining, female autonomy, and labor supply: theory and evidence from India. *Journal of the European Economic Association*, 18(4), 1928–68.

Jayachandran, S. (2021). Social norms as a barrier to women's employment in developing countries. *IMF Economic Review*, pp 1–20.

Klasen, S., & Pieters, J. (2015). What explains the stagnation of female labor force participation in urban India? *The World Bank Economic Review*, 29(3), 449–478.

Krishnan, S., Rocca, C. H., Hubbard, A. E., Subbiah, K., Edmeades, J. & Padian, N. S. (2010). Do changes in spousal employment status lead to domestic violence? Insights from a prospective study in Bangalore, India. *Social Science and Medicine*, 70(1), 136–43.